



Voici la version PDF de la contribution générale intitulée **Une Jeunesse, des Convictions, la force du changement** disponible à cette adresse <http://www.parti-socialiste.fr/congress/contribution/generale/contribution-generale-une-jeunesse-de-s-convictions-la-force-du-changement>

**La contribution :**

## **Une Jeunesse, des Convictions, la force du Changement**

Contribution générale

### **Une jeunesse, des Convictions : la force du Changement**

« *La jeunesse est la seule génération raisonnable.* »  
Françoise Sagan

#### **INTRODUCTION**

François Hollande, en remportant l'élection présidentielle, a mis fin à l'illusion pour la droite de détenir la légitimité exclusive de l'exercice du pouvoir. **L'alternance est bien réelle**, les Français l'ont confirmé en donnant une très large majorité aux socialistes, et plus encore à la gauche, au cours des élections législatives.

Cette victoire ne peut être seulement l'expression d'un rejet, celui d'un mandat de Nicolas Sarkozy devenu symbole d'indignité pour notre nation. Elle doit devenir l'occasion que nous attendons tous depuis si longtemps : celle de **changer profondément une société française en panne de confiance, en panne de repères, en panne d'inspiration, en panne d'avenir**. Il ne s'agit pas seulement de surmonter la crise la plus terrible depuis la seconde guerre mondiale : il s'agit d'inventer une société nouvelle, celle du 21<sup>e</sup> siècle. Nous n'avons, jusqu'à présent, que trop tardé à le faire.

François Hollande, tout au long de sa campagne, a tracé un chemin et défini une feuille de route. Avec les 60 propositions de son programme, le rétablissement des valeurs fondamentales de notre pacte républicain est à portée de main. Avec les trois priorités qu'il a fixées à ses arbitrages – éducation, justice, sécurité – l'efficacité et l'honneur de notre République sociale et solidaire peuvent être reconstruits. **Avec le prisme unique à l'aune duquel il a décidé d'agir – la jeunesse – c'est bien cette société nouvelle, profondément refondée, ancrée dans l'avenir et non pas empêtrée dans le passé, qu'il a décidé de commencer à bâtir.**

Le rôle du Parti socialiste et de ses militants est désormais de l'aider, de l'accompagner et de le soutenir dans cette tâche ambitieuse. Son succès est notre responsabilité collective.

**Nous nous inscrivons entièrement dans la démarche de rassemblement unitaire autour de François Hollande, de Jean-Marc Ayrault et de Martine Aubry. Nous voulons leurs apporter nos convictions, nos idées, notre force. Notre inventivité et notre détermination doivent être chaque jour mises au service de l'unité et de la réussite. Car si nous manquons d'ambition, nous risquons de passer à côté du quinquennat qui nous est donné pour agir. La Gauche dispose pour la première fois de l'histoire de la Vème République de tous les leviers d'action : personne ne comprendrait que les espoirs placés en elle soit déçus.**

François Hollande veut redonner confiance à la jeunesse ; en retour, cette confiance doit être mise entièrement au service de son projet de société. La jeunesse ne doit pas rester une simple « priorité », elle doit (re)devenir actrice de son destin. C'est pourquoi, à travers cette contribution générale, nous souhaitons à la fois relever quelques uns des grands travaux qui s'ouvrent pour nous, dans notre société, et mieux définir la part que nous, à notre génération, souhaitons prendre à ces travaux. La liste, bien entendu, n'en est pas exhaustive : elle montre simplement quelques axes, et la méthode avec laquelle nous les abordons, résolument progressiste et réformiste.

Nous estimons qu'il y a cinq défis à relever pour l'avenir de notre société :

---

#### 1 – REDRESSER LA REPUBLIQUE POUR REFONDER LE PACTE SOCIAL ET RELANCER L'EUROPE

Après dix années de politiques socialement injustes, individuellement méprisantes, économiquement contreproductives, extérieurement déshonorantes, le rejet des Français est massif, tant le discrédit de la politique est grand. La République, et avec elles, les institutions qui l'incarnent, sont affaiblies. **L'Europe n'est plus seulement à l'arrêt : elle affiche au grand jour ses fractures**, au moment-même où sa raison d'être devrait la conduire à se renforcer. Le contrat républicain doit, à nouveau, rencontrer l'adhésion des Français, et la République française, redevenir un partenaire respecté et apprécié.

---

#### 2 – CITOYEN, CONTRIBUABLE, ACTEUR ECONOMIQUE ET SOCIAL, CONSOMMATEUR : SORTIR L'INDIVIDU DE LA SCHIZOPHRENIE

Les individus aspirent de plus en plus, et légitimement, à l'émancipation par l'accès à la connaissance et à l'information, par la possibilité de choix éclairés et de décisions libres et responsables. Mais ces aspirations louables se heurtent toujours davantage à une réalité économique cruelle de précarité grandissante, de marges de manœuvres économiques limitées, d'injonctions paradoxales et de culpabilisation à l'égard du citoyen, qui n'est pas un être différent du contribuable et du consommateur. Par une fiscalité plus compréhensible, par une liberté de choix réelle, par une justice sociale plus efficace, par une action publique plus cohérente, **nous devons accompagner les aspirations à la pleine autonomie des individus**, dans le souci d'un monde plus durable et plus solidaire.

---

#### 3 – DIVERSITE DES PARCOURS, DES HORIZONS, DES DESTINS : DECLOISONNER LA FRANCE

Ministres, élus et cadres de notre parti viennent principalement de la haute fonction publique ; très peu proviennent des associations, des ONG, des syndicats, du monde de l'entreprise, de l'université ou de la recherche ; moins, encore, des minorités... Le Parti socialiste – et nous devons tous assumer notre part de responsabilité dans cette situation – est, à cet égard, trop représentatif de la société française, profondément ségrégué. Comment imaginer des politiques et des solutions innovantes, ambitieuses et originales lorsque l'on néglige les forces créatrices – dans toute leur diversité – de notre pays ? **Il faut encourager la diversité des expériences, la mixité des parcours et la valorisation des trajectoires** pour utiliser au mieux les compétences qui se font jour dans la société.

---

#### 4 – ATTEINDRE, ENFIN, L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Si l'augmentation du nombre de femmes à l'Assemblée nationale se poursuit au rythme actuel, nous atteindrons la parité à l'horizon 2027. Nous pouvons donc caresser l'espoir, en maintenant ce cap, d'être la première génération à voir se concrétiser la parité politique ! La France a cependant encore

beaucoup de chemin à parcourir : elle reste classée au 69<sup>e</sup> rang mondial dans ce domaine. Surtout, l'égalité femmes-hommes doit concerner tous les domaines de la société : professionnel, familial, social, sportif... **Il s'agit donc de repenser une société organisée autour de l'égalité, et non autour de répartitions des tâches en fonction du sexe.**

---

## 5 - DONNER TOUTE LEUR PLACE AUX JEUNES GENERATIONS

Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, lorsque le système des retraites a été construit sous l'impulsion du Conseil National de la Résistance, la priorité était de lutter contre la pauvreté des personnes âgées. La réussite de ce programme fait légitimement la fierté de notre nation. Depuis, la situation économique et sociale a beaucoup évolué. **Aujourd'hui, ce sont les 18-35 ans qui cumulent les handicaps dans notre société** : accès au monde du travail, au logement, à la santé, à l'autonomie financière... Ils sont de plus très mal représentés dans la société. Nos députés ont près de 55 ans en moyenne et, pour 4 députés socialistes élus à plus de 70 ans, aucun à moins de 30 ans aujourd'hui.

Il s'agit donc également à la fois d'un problème de solidarité nationale à refonder, et de gestion des compétences et des potentiels (disons des « talents » de notre société). **A l'heure où l'on doit en parallèle maintenir de plus en plus les « seniors » au travail, comment faire en sorte que les jeunes puissent accéder à des postes à responsabilité, en y apportant, là aussi, leur fraîcheur et leur créativité ?**

## LE CONSTAT

---

### ENTRE LA NOSTALGIE DE LA « FRANCE D'AVANT » ET L'ENVIE DE VIVRE ENSEMBLE, (RE)AFFIRMER UN CHOIX SANS COMPROMISSION

**Les élections de 2012 n'ont pas seulement été marquées par le retour au pouvoir du Parti socialiste : elles ont vu les idées de l'extrême droite progresser considérablement**, dans le débat politique tout aussi bien que dans les urnes. Cette progression interroge naturellement la gauche, qui ne doit esquiver ni l'analyse des causes multiples de cette progression, ni le débat sur les réponses à apporter à ceux qui, par ce vote, expriment un désarroi, une peur, un repli, un désespoir, une colère, ou même l'envie d'une alternative radicale à la démocratie et à la justice sociale, faite de plus d'individualisme et de protection identitaire.

L'adhésion de plus en plus marquée de la droite de gouvernement, au fur et à mesure de l'avancée de la campagne, aux thèmes du Front national, et la résistance surprenante de Nicolas Sarkozy, dont le score a finalement été bien plus élevé que prévu au premier comme au second tour de l'élection présidentielle, permettent en grande partie de comprendre ce qui se joue actuellement dans notre société. **Le virage droitier dur pris par Nicolas Sarkozy dès les prémices de la campagne présidentielle constitue une rupture avec la rupture. L'UMP est passée, assez brutalement, de la promesse de « France d'après », à la nostalgie de la « France d'avant ».** A force de sondages d'opinions et d'enquêtes de terrain, elle avait compris que l'aspiration grandissante des Français n'était plus la réforme à tout prix ou le rétablissement de la valeur travail (thèmes qui avaient fait gagner Nicolas Sarkozy en 2007) mais l'aspiration à un repli identitaire, devant un avenir tous les jours plus incertain, une Europe en crise et une partie du monde en pleine révolution.

La tentation a donc été irrésistible, pour la droite, de choisir le repli sur des valeurs identitaires et sur des référents bien identifiés (culturels notamment), afin de rassurer les Français, en affichant une compassion protectrice pour répondre à la peur grandissante de l'avenir et de l'étranger.

**La gauche, de son côté, doit-elle abdiquer, en faisant le constat désabusé d'une installation inéluctable de l'extrême-droite dans le quotidien de la vie démocratique ?** Si cette installation est bien réelle, comme en témoigne l'élection de deux députés FN à l'Assemblée nationale et la porosité étalée au grand jour d'une partie de la droite gouvernementale avec l'extrême droite, elle ne doit cependant en rien nous faire céder sur nos propres valeurs.

D'abord, parce que malgré ce contexte jamais atteint depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale d'incertitude dans l'avenir, **François Hollande a gagné, sans dévier un instant de sa ligne : résolument socialiste, assurément épris de justice sociale, incontestablement désireux d'une société ouverte et solidaire.**

Ensuite, parce que **ce combat n'est pas électoraliste ou sociologique uniquement : il est avant tout idéologique.** Il ne s'agit en premier lieu de remporter des élections : **il s'agit avant tout de lutter contre des idées nauséabondes et une vision de la société délétère.**

Ce n'est pas donc pas en cédant nous-mêmes à la peur que nous nous installerons plus confortablement dans le pouvoir : **c'est au contraire en réussissant une société ouverte sur la différence, en faisant progresser la justice à l'avantage mutuel de tous et en garantissant l'égalité entre les individus que nous ferons reculer la peur et le repli nostalgique, qui sont le terreau de l'extrême droite.**

---

## COMPRENDRE LE DESARROI DES FRANÇAIS

Il ne faut cependant pas se voiler la face : le désarroi des Français a des causes profondes, à côté desquelles, y compris par aveuglement idéologique, il ne faut pas passer.

### La crise en premier lieu

La dernière crise intervient alors que les inégalités ne cessent de croître parmi les Français. Les revenus des 10% des Français les plus riches ont augmenté de 18% entre 1999 et 2009, alors que ceux des 10% les plus modestes n'ont augmenté que de 8%. L'inflation, elle, a été de 19% sur cette même période. **La perte de pouvoir d'achat a donc touché en priorité les foyers les plus modestes, mais a épargné les plus aisés, creusant ainsi les inégalités ressenties,** et, avec elles, le sentiment d'injustice et de découragement.

Paradoxalement, c'est en période de crise que l'attente de solidarité et d'entraide collective devraient être la plus forte. C'est lorsque les situations de précarité économique se multiplient que l'amortisseur social devrait fonctionner à plein, afin de permettre à la société dans son ensemble de conserver sa cohésion et de dépasser les périodes difficiles.

Or la crise que nous connaissons actuellement, qui est à la fois une crise des dettes souveraines et une crise bancaire, frappe justement en son cœur la capacité d'intervention des Etats, anesthésiant littéralement les effets contracycliques des « Etats-providences ».

## **L'affaiblissement de l'Etat et des valeurs républicaines par la droite ensuite**

Parallèlement à l'augmentation des inégalités, les effets de la politique de déséquilibre fiscal massif entrepris dès 2007 par Nicolas Sarkozy a démultiplié le sentiment d'injustice et d'abandon de la part de l'Etat. **L'effet croisé du bouclier fiscal et de la « TVA sociale » est prodigieusement désastreux.** En incluant les impôts sur le revenu, sur le capital, sur la consommation et les cotisations sociales, le taux moyen de tous les prélèvements obligatoires est, selon l'économiste Thomas Piketty, de 49% en moyenne pour l'ensemble des Français, alors qu'il ne dépasse pas les 35% pour les 50 000 Français les plus riches. **Comment justifier cette iniquité fiscale ?**

Que dire alors quand, dans le même temps, l'insécurité n'a pas baissé, les prestations des services publics se sont détériorées, les affaires politico-financières se sont multipliées, et quand, à chaque discours, à chaque déclaration à la presse, à chaque mesure nouvelle, les Français auront été dressés les uns contre les autres ?

**Dix ans de droite auront affaibli l'Etat comme jamais en France, et, avec lui, les valeurs républicaines.**

## **La panne de l'Europe, enfin**

La crise des dettes souveraines et des banques, qui aurait pu être anticipée à partir de celle des *subprimes* en 2008, aura révélé **l'inefficacité totale de l'Europe à protéger les modèles sociaux de ses Etats-membres.** Elle aura aussi, au moment d'affronter des agressions spéculatives et des tiraillements budgétaires, raté l'occasion de s'affirmer politiquement et de s'orienter vers plus de fédéralisme, avec des politiques budgétaires, fiscales et sociales plus intégrées. Elle aura enfin montré, une fois de plus, l'omnipotence du dogme libéral au sein de la Commission européenne.

L'idée européenne ne s'est en réalité jamais remise du NON au référendum de 2005. L'aspiration à une Europe plus politique et plus sociale contenue dans ce NON n'aura jamais été comprise ni traduite en actions. Cette aspiration, que par ailleurs beaucoup de partisans du OUI partageaient également, au point qu'elle était au fond, très probablement, majoritaire en France, n'est plus qu'un lointain souvenir.

**Comment s'étonner, dès lors, de voir l'Europe, sa monnaie, ses traités, pris pour cibles lors des élections de 2012 ?**

## **La tentation du repli identitaire, voire du nationalisme**

C'est dans ce contexte que se comprend la stratégie adoptée par Nicolas Sarkozy, et qui n'a pas été loin de réussir : surfer sur tous les rejets – l'Europe, la République et ses lourdeurs, l'étranger, les profiteurs, la gauche dispendieuse, etc. – pour fédérer. **La compétition, à droite, se jouait entre un repli identitaire incarné par le gouvernement sortant, et un nationalisme incarné par un Front national à l'image renouvelée.** S'il n'y a pas eu de 21 avril à l'envers, comme cela avait parfois été évoqué, on peut légitimement se demander si cette compétition n'a pas, électoralement parlant, servi la gauche, dès les élections présidentielles.

## **Et maintenant ? Redonner confiance dans la République, dans la France et dans l'Europe**

Notre tâche, à partir de maintenant et, au minimum, pour les cinq ans à venir, ne sera pas seulement de surmonter une crise économique dont les causes et les conséquences dépassent largement nos

frontières. Ce sera à la fois de **restaurer, dans nos frontières, la justice sociale, et de contribuer, au-delà de nos frontières, à reprendre le chemin d'une Europe plus intégrée, plus politique, plus sociale.** Le pacte républicain, restauré, pourra ainsi à nouveau entraîner l'adhésion des Français, et la République, être à nouveau respectée et appréciée de nos partenaires.

**Dans cette tâche, le rôle des jeunes générations ne devra pas être celui de simples spectateurs d'un destin en train de se décider sans eux ; encore moins celui de nouveaux assistés, bénéficiaires de politiques de réallocation des richesses pour tenter de juguler la croissance des inégalités qui les frappent. Ils devront être acteurs, à part entière, de la construction d'un monde nouveau plus juste, plus innovant et plus durable.**

## 1/ REDRESSER LA REPUBLIQUE POUR REFONDER LE PACTE SOCIAL ET RELANCER L'EUROPE

En tant que socialistes, nous devons d'abord nous adresser aux plus fragiles, et à partir d'eux, redresser l'ensemble de la société.

Ainsi, **la valeur travail ne doit plus être opposée à un supposé assistanat**. Il faut rappeler que les aides sociales ne permettent pas de gagner un salaire supérieur à celui du travail, et viennent en secours en cas d'accident de la vie. D'autre part, l'accès aux aides sociales et à la solidarité est complexe et illisible. Tous les bénéficiaires des aides n'ont pas forcément accès à toutes les allocations auxquelles ils peuvent prétendre, si bien que le bilan des aides peut paraître inefficace. Inversement, le saupoudrage des aides peut donner le sentiment qu'elles permettent de gagner plus que le travail. L'accès aux aides devra donc être plus simple et plus lisible.

### **PROPOSITION N°1:** REVALORISER LA JUSTICE SOCIALE ET REDORER SON IMAGE, EN SIMPLIFIANT NOTAMMENT LES PROCEDURES D'ACCES AUX DROITS

D'autre part, la valeur travail doit être redéfinie pour ce qu'elle est : une activité permettant de subvenir à ses besoins, dans un cadre défini à la fois par la loi et par les accords sociaux. Les infractions trop souvent non signalées au Code du travail mettent à mal la relation de confiance souhaitable entre l'employeur et l'employé. **L'employé doit par conséquent se sentir protégé par l'Etat.**

### **PROPOSITION N°2 :** REDONNER TOUT SON POIDS A L'INSPECTION DU TRAVAIL, EN CREAT UNE HAUTE AUTORITE DU TRAVAIL

Une fois le cadre des droits et devoirs encadrant le travail et l'assurance chômage fortement réaffirmé, c'est le dialogue social qui doit être la priorité.

A cet égard, la conférence sociale promise par François Hollande a bien eu lieu, et un premier constat s'impose : le dialogue renoué avec les syndicats est une réussite. Il était plus que temps ! Une démocratie sociale efficace est en effet une condition indispensable pour un changement réussi.

**Le socialisme et le syndicalisme ont un destin lié, celui de réussir le progrès social.** Faut-il d'ailleurs rappeler qu'est inscrit dans les statuts du PS l'encouragement fort fait à ses militants de s'investir également dans l'action syndicale ? Nous devons revivifier la social-démocratie en France, afin de nous réarmer face à la crise.

La jeunesse, sa précarité croissante, l'horizon bouché des non-diplômés, les difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi, etc. : tous ces thèmes ont été au cœur des discussions de la conférence sociale. Nous nous en réjouissons fortement ! Désormais, les propositions du candidat François Hollande – contrat de génération, allocation d'autonomie – pourront donc être soumises à la concertation pour une mise en œuvre rapide. Mais **les jeunes eux-mêmes ne doivent pas être oubliés de ces discussions.** Avec un taux de chômage des jeunes actifs de 15-24 ans estimé à 25% en 2012 et un taux de pauvreté des moins de 30 ans de près de 20%, les jeunes ne peuvent tout simplement pas être absents de ces discussions.

**PROPOSITION N°3 :** ENCOURAGER FORTEMENT LA SYNDICALISATION DES JEUNES, PAR DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION ET UN DISPOSITIF DE FINANCEMENT BONIFIE POUR L'ACCUEIL DES JEUNES DANS LES SYNDICATS

**PROPOSITION N°4 :** ASSOCIER LES JEUNES ADHERENTS DE TOUS LES SYNDICATS A LA CONCERTATION SUR LES MESURES LES CONCERNANT

Cependant, la concertation ne suffit pas à elle seule à faire progresser les droits des travailleurs. Avec un taux de chômage dépassant désormais les 10% et un taux de création d'emplois bien trop bas, le rapport de forces est trop déséquilibré pour permettre aux seules lois du marché et à la seule négociation de défendre les intérêts des travailleurs. **Lorsque les situations de précarité et de pauvreté sont engendrées par les conditions de travail elles-mêmes, l'Etat doit intervenir directement**, en concertation avec les instances représentatives.

**PROPOSITION N°5 :** LIMITER DRASTIQUEMENT LE RECOURS AU TEMPS PARTIEL SUBI ET A L'INTERIM PAR UN DROIT A COMPENSATION DE SALAIRE SUBSTANTIEL

Dans le même temps, la contribution de chacun à l'effort de solidarité sociale, à travers les prélèvements sociaux et l'impôt, doit être la plus claire et la plus transparente possible. Il en va de la compréhension par chacun de l'utilité de sa participation, et donc de son adhésion au contrat social. Nous y reviendrons.

**PROPOSITION N°6 :** ETRE INTRANSIGEANT SUR LA CORRUPTION

En contrepartie **l'utilisation de l'argent public doit être irréprochable**. Malheureusement d'ores et déjà classée au 25<sup>e</sup> rang de la perception de la corruption par l'ONG *Transparency International* en 2011, la France ne risque pas de remonter avec les rebondissements des affaires politico-financières ces derniers mois. Il est par conséquent urgent d'introduire une culture de l'irréprochabilité chez les élus, qui sont les garants de l'usage des deniers publics. Ceci commence par la transparence des dépenses des élus locaux, puisqu'une très grande majorité des itinéraires politiques commence désormais localement et des membres du Parlement.

**PROPOSITION N°7 :** RENFORCER LE ROLE DE LA COMMISSION DE DEONTOLOGIE, CHARGÉE NOTAMMENT DE PREVENIR LES CONFLITS D'INTERET, EN LA TRANSFORMANT EN AUTORITE ADMINISTRATIVE INDEPENDANTE

**PROPOSITION N°8 :** RENFORCER LES PEINES POUR LES CAS DE CORRUPTION AVEREE, DE MANIERE A SIGNIFIER CLAIREMENT L'ARRET DE L'ACTIVITE POLITIQUE POUR UNE PERSONNE RECONNUE COUPABLE DE CORRUPTION

**PROPOSITION N°9 :** FIXER UN CADRE TRES STRICT EN CE QUI CONCERNE LES RELATIONS ENTRE LES ENTREPRISES PRIVEES ET LE SECTEUR PUBLIC, A L'IMAGE PAR EXEMPLE DE CE QUI EST PRATIQUE AUX ETATS-UNIS EN MATIERE DE LOBBYING (INTERDICTION DE TOUT DON EN ESPECE OU EN NATURE DE QUELQUE FORME QUE CE SOIT *(CE QUI, EN FRANCE, EST CONSIDERE COMME DE LA COURTOISIE OU DE LA CONVIVIALITE)*)

**Le Parti socialiste doit être irréprochable !**

Notre formation politique n'est malheureusement pas exempte de son lot de scandales politico-financiers. Rien ne pourra jamais garantir contre le dévoiement d'un parcours personnel. En revanche, notre Parti, en tant qu'institution, doit tout faire pour se maintenir au dessus de tout soupçon, et



effacer l'image laissée par notre dernier Congrès. Il doit par conséquent envoyer un signal de fermeté absolue au sujet de la corruption et de la fraude. Les pratiques irrégulières de certaines fédérations socialistes n'ont plus leur place dans une démocratie en 2012.

**PROPOSITION N°10 :** INTERDIRE DEFINITIVEMENT L'ACCES A DES FONCTIONS ELECTIVES AU SEIN DU PARTI SOCIALISTE OU EN SON NOM POUR DES ELUS OU DES DIRIGEANTS RECONNUS COUPABLES DE CORRUPTION OU DE FRAUDE

Ces dispositions sont indispensables tant pour redonner confiance dans le fonctionnement démocratique de notre République, que pour restaurer le crédit de la France auprès de ses partenaires européens. La place de la France aux côtés de l'Allemagne ne saurait avoir de poids sans crédibilité absolue de la parole de ses dirigeants.

A cet égard, les premiers actes concrets de François Hollande depuis les élections le 6 mai dernier vont clairement dans ce sens. Ils repositionnent *de facto* la France dans le jeu européen et lui permettent en contrepartie d'imposer ses vues sur la croissance.

**Cette relation de confiance fondée sur la crédibilité de la parole donnée entre la France et ses partenaires européens doit être durable.** Les dirigeants français, au premier rang desquels les socialistes, devraient par conséquent s'interdire dans la politique intérieure l'emploi de l'argument traditionnel : « c'est la faute à l'Europe » (quand bien même il s'agit de mesures adoptées, voire préconisées, par leur parti, au niveau européen). Un code de bonne conduite peut être adopté en ce sens.

**PROPOSITION N°11 :** CONVENIR D'UN CODE DE BONNE CONDUITE ENTRE SOCIALISTES FRANÇAIS, CONSISTANT A NE PAS METTRE SUR LE COMPTE DES INSTITUTIONS EUROPEENNES DES DISPOSITIONS DES LORS QUE LE PSE LES A APPROUVEES AU PARLEMENT EUROPEEN. LE SECRETAIRE NATIONAL EN CHARGE DES QUESTIONS EUROPEENNES POURRAIT ETRE CHARGE DE SURVEILLER L'APPLICATION DE CE CODE DE BONNE CONDUITE.

**PROPOSITION N° 12 :** DEPLACER LA DATE DU BUREAU NATIONAL (HABITUELLEMENT LE MARDI A 17H) AFIN DE PERMETTRE AUX DEPUTES EUROPEENS D'Y ASSISTER

Dès lors, les socialistes français redeviendront crédibles sur la scène européenne, en vue de relancer le chantier de la gouvernance de la zone euro et de l'intégration fiscale et sociale. Cela passe d'abord par une meilleure cohésion avec le PSE.

Les fondements de la gouvernance européenne ne pourront pas reposer sur les seules positions du Parti Socialiste, *a fortiori* français. Il faudra notamment les faire partager au niveau du Parti Socialiste Européen, puis au niveau des différents Etats. Nous ne doutons pas un instant de la capacité du Président de la République à se tourner vers ses partenaires européens pour mettre en place une gouvernance économique.

Mais **il faudra également que le Parti Socialiste prenne ses responsabilités sur les questions européennes** et engage avec ses homologues européens une réflexion en ce sens, portée par le Premier secrétaire, parce que nous ne diffuserons pas l'idée d'une Europe de gauche progressiste sans défendre une position commune au sein des partis socialistes et démocrates européens.

**PROPOSITION N°13 :** FIXER COMME PRIORITE DE LA PROCHAINE EQUIPE DIRIGEANTE DU PARTI SOCIALISTE L'ETABLISSEMENT D'UN PLAN DE RELANCE D'UNE EUROPE POLITIQUE ET SOCIALE EN PARTENARIAT AVEC LE PSE

Par ailleurs, le Premier secrétaire doit, à l'image du Président de la République lors de ses déplacements en Europe, rencontrer les responsables des partis socialistes ou démocrates européens, pour passer d'un débat entre les Etats à un débat entre les partis. La politisation renforcée de l'Europe est en effet nécessaire pour redonner du sens à l'idée européenne. Les partis doivent jouer pleinement cette carte, s'ils veulent être capables de porter une intégration plus forte de l'Europe.

**PROPOSITION N°14** : LE PROCHAIN PREMIER SECRETAIRE DU PARTI SOCIALISTE DEVRA RENCONTRER RAPIDEMENT L'ENSEMBLE DE SES HOMOLOGUES EUROPEENS ET ENTRETENIR AVEC EUX DES RELATIONS ETROITES, PONCTUEES DE COMPTE-RENDUS, DE PROPOSITIONS ET DE POSITIONS COMMUNES

Les pays de la zone euro ne peuvent cependant pas attendre ces réflexions face à l'urgence de la crise actuelle.

**PROPOSITION N°15** : METTRE EN PLACE EN URGENCE AVEC LES AUTRES ETATS MEMBRES UNE GOUVERNANCE ECONOMIQUE DE LA ZONE EURO QUI FAVORISE LA SOLIDARITE ET LA COHESION, AINSI QUE L'INVESTISSEMENT ET LE SOUTIEN A L'ECONOMIE DU CONTINENT, ENJEUX MAJEURS DES PROCHAINES ELECTIONS EUROPEENNES

**PROPOSITION N°16** : ETABLIR AVEC LES ETATS MENACES PAR LA CRISE DE LEUR DETTE SOUVERAINE UN CONTRAT DE CONFIANCE A LONG TERME, LEUR PERMETTANT DE NE PAS EMPECHER TOUT ESPOIR DE CROISSANCE AU NOM DE LA RIGUEUR BUDGETAIRE

Contrairement à ce que pourraient laisser penser nombre d'articles de presse, sous les rubriques « économie », « société », « environnement » ou d'autres encore, **le contribuable n'est pas un être différent du consommateur, qui n'est pas un être différent du citoyen**, quels que soient sa situation sociale, professionnelle, son degré d'engagement, ses convictions, etc.

La schizophrénie de l'individu passé au microscope des observateurs divers et variés, aux intentions plus ou moins désintéressées, est cependant tellement répandue que certains ont tenté une réunification avec eux-mêmes, sous le néologisme un peu maladroit de « consommacteur ».

Prenons un exemple : comment définir le bon automobiliste aujourd'hui ? Il doit acheter français pour soutenir la filière industrielle, ce qui le prive de la plupart des modèles hybrides (ces dernières années pour un particulier, s'il en désire un, c'était japonais ou rien). Il doit consommer peu de carburant pour ne pas émettre de gaz à effet de serre ni de particules polluantes dans l'atmosphère, mais s'il pouvait contribuer à l'effort national en s'acquittant des taxes sur l'essence, tout le monde lui en serait reconnaissant. Bref, l'automobiliste idéal devrait acheter beaucoup de modèles de voitures françaises neuves, les entreposer dans son jardin, acheter beaucoup d'essence, la stocker également mais ne pas la consommer.

Il en va de même pour celui qui achète ses céréales au supermarché, s'acquitte à la fois de la contribution à Eco-Emballage pour l'élimination de son contenant, de la taxe sur les ordures ménagères de sa commune, et se voit en plus de son geste de tri, prié, à grand renfort de campagne médiatique, de ne plus... rien jeter.

On pourrait multiplier les exemples à l'infini. Ils seraient tous aussi cocasses les uns que les autres. Simplement, ils ont tous le même effet : ils découragent l'individu, qui se sent à la fois taxé donc dédouané, culpabilisé de polluer, accusé de ne pas assez consommer. Ils le poussent à l'à-quoi-bon politique, discréditent l'action publique, renforce le sentiment d'un monde absurde dans lequel on est impuissant.

**Redonner sens à l'individu est donc une priorité sans laquelle il sera inutile de demander au citoyen, à l'acteur économique et social ou au consommateur de s'impliquer et de faire confiance.** En cela aussi, la République doit redonner cohérence à l'action citoyenne. Alors que nous assignons de plus en plus de devoirs au citoyen consommateur, il faut renforcer ses droits à l'information et à la qualité, notamment par la possibilité d'actions de groupes contre les producteurs.

**Le débat fiscal qui a animé la période de changement de Président et de Gouvernement est très emblématique de la difficulté à aborder la question de l'impôt avec sérénité et pragmatisme.** La confrontation de chiffres a bien souvent été jugée excessivement technocratique par les commentateurs politiques, au point certainement d'expliquer un certain décrochage de l'attention des citoyens pendant la campagne, et peut-être même, dans une certaine mesure, une partie de l'abstention, plus élevée en 2012 qu'en 2007 de 3 points.

Et pourtant ce même débat peut avoir un impact électoral majeur. Lorsque Laurent Fabius avait bondi, au soir du premier tour des élections législatives en 2007, face à Jean-Louis Borloo, pour dénoncer la « TVA antisociale », l'effet avait été si percutant qu'on estime les dégâts du côté de l'UMP à une cinquantaine de circonscriptions perdues. Est-ce que tout le monde avait perçu, pendant la semaine de débat qui s'en est suivie, la réalité du mécanisme fiscal avoué naïvement par le tout nouveau ministre de l'Economie ? Ou bien est-ce seulement le message : « la droite, contrairement à ce que vous tous, électeurs de droite, avez cru, ne va pas baisser les impôts », qui a fait mouche ?

L'enjeu de la nuance est de taille ! **Comment rendre à chaque contribuable son impôt compréhensible?** La colossale usine à gaz qu'est devenue la fiscalité française est à la fois injuste, inefficace, et démoralisante. Injuste, puisque globalement dégressive : toutes contributions confondues, les plus riches paient proportionnellement moins d'impôts que les plus pauvres, ainsi que l'ont démontré Camille Landais, Thomas Piketty et Emmanuel Saez dans leur ouvrage *Pour une révolution fiscale*. Inefficace, puisque la plupart des impôts remplissent une fonction différente de la raison pour laquelle ils ont été instaurés et qu'ils créent de nombreuses distorsions. Démoralisante, puisque loin de justifier, dans ces conditions, l'adhésion à une solidarité nationale équitablement répartie, l'impôt suscite la méfiance, si ce n'est le rejet. Le simplifier, ainsi que l'appellent de leur vœu les auteurs de *Pour une révolution fiscale*, est donc une nécessité pour renforcer le sentiment d'appartenance citoyenne à la République.

**PROPOSITION N°17 :** ENGAGER UN VASTE DEBAT PUBLIC NATIONAL, A L'INITIATIVE DE L'ETAT, SUR LE SENS DE L'IMPOT ET SA PERCEPTION CITOYENNE

**PROPOSITION N°18 :** REMETTRE A PLAT, A L'ISSUE DE CE DEBAT, LE SYSTEME FISCAL, DE MANIERE A RENDRE COMPREHENSIBLE PAR TOUS LA RAISON DE L'IMPOT, SON AFFECTATION, ET LA REPARTITION DE SA CHARGE ENTRE LES CITOYENS

**PROPOSITION N°19 :** TOUT IMPOT DOIT ETRE PERIODIQUEMENT EVALUE A L'AUNE DE SON EFFICACITE ECONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Pour reprendre sur la TVA, elle continue, à l'heure actuelle, d'être un prélèvement profondément inique. A plus forte raison avec la dernière vague d'augmentation réalisée par Nicolas Sarkozy. Alors qu'il ponctionne à hauteur de 8,1% les 10% des ménages les plus modestes, il ne pèse qu'à hauteur de 3,4% sur les 10% des ménages les plus aisés.

Il convient de repenser les taux réduits et normaux de TVA afin que les taux réduits soient recentrés sur les produits de première nécessité et ne soient pas utilisés pour subventionner certains secteurs.

**PROPOSITION N°20 :** SOUMETTRE L'ETABLISSEMENT D'UN NOUVEAU BAREME DE TVA A UNE FORME ELARGIE DE CONFERENCE DE CONSENSUS

**La solidarité intergénérationnelle, un enjeu majeur des mécanismes de redistribution des richesses**

La réflexion en cours sur le relèvement du taux de la CSG ne devra pas faire l'impasse de la solidarité intergénérationnelle. Alors que la pauvreté a largement régressé chez les retraités (moins de 10%) quand, dans le même temps, elle a explosé chez les jeunes (plus de 20% chez les moins de 30 ans), est-il justifié de maintenir un abattement de 10% sur les pensions de retraite dans le calcul de l'impôt sur le revenu ? Est-il justifié que les retraités continuent d'être en partie exemptés de CSG ?

Le risque est en effet grand, à défaut d'une justice intergénérationnelle efficace et ajustable, d'une fracture entre les âges, qui se traduirait à nouveau par un nouvel effritement du pacte social.

**PROPOSITION N°21 :** RECONSIDERER LE CALCUL DES IMPOTS ET PRELEVEMENTS A L'AUNE DE LA SOLIDARITE INTERGENERATIONNELLE, ET DE LA NECESSITE D'UNE REVISION REGULIERE EN FONCTION DES EVOLUTIONS DEMOGRAPHIQUES ET DES SITUATIONS ECONOMIQUES DES DIFFERENTES GENERATIONS.

La solidarité entre les catégories sociales doit elle aussi être renforcée en cette période de crise. Une redistribution par une dépense progressive peut être mise en place pour l'accès aux services publics de base (eau, électricité, internet...), l'enseignement supérieur, la culture... Il est en effet normal que pour l'accès à chacun de ces services, la contribution soit proportionnée au revenu.

**PROPOSITION N°22 :** METTRE EN PLACE UN COUT GRADUE DE L'ACCES AU SERVICE PUBLIC EN FONCTION DES REVENUS, AVEC DES TRANCHES PROGRESSIVES ALIGNEES SUR CELLES DE L'IMPOT SUR LE REVENU

---

## ECOLOGIE : ARBITRER EN FAVEUR DE L'AVENIR

L'individu dans notre société ne doit **plus avoir le sentiment de devoir arbitrer entre deux maux, l'un économique, l'autre environnemental**. Il en va de même dans la conduite des politiques publiques.

L'Etat doit mener une politique industrielle stratégique en finançant par les différents organismes publics des projets industriels innovants en partenariat avec les différentes entreprises. La restructuration de certains secteurs doit se faire sous condition d'objectifs environnementaux en termes de production industrielle. L'Etat ne doit pas mettre en place des politiques de soutien temporaire à des secteurs mais avoir une vision prospective de l'évolution des secteurs industriels. Des mesures fiscales particulières doivent soutenir l'évolution de la production industrielle.

L'exemple dramatique offert actuellement par PSA en témoigne. Alors que Toyota, en inondant le marché de véhicules hybrides fabriqués en France, démontre la pertinence d'un modèle fondé sur l'innovation et la sobriété énergétique, tout en faisant la preuve qu'il est possible de produire des voitures en France, les orientations stratégiques des constructeurs français n'ont manifestement pas porté leurs fruits. Et pourtant, les soutiens publics de tous ordres se sont multipliés.

**PROPOSITION N°23 :** CONDITIONNER LES AIDES A LA FILIERE AUTOMOBILE A DES PROGRAMMES PRECIS ET INNOVANTS DE DEVELOPPEMENT DE VEHICULES ELECTRIQUES,

**PROPOSITION N°24** : PRIVILEGIER L'INTERVENTION PAR L'INTERMEDIAIRE DE PRISE DE CAPITAL DANS LES ENTREPRISES SOUTENUES, AFIN DE POUVOIR PESER SUR LEURS CHOIX STRATEGIQUES

Le régime fiscal actuel des carburants présente lui aussi de nombreux inconvénients. La TIPP flottante a montré ses limites, tant en termes d'impact sur les prix des carburants que sur la gestion des ressources fiscales. Le blocage des prix des carburants présenté comme une mesure « phare » du Président a été repoussé. Or il conviendra de poursuivre un double objectif : alléger le coût de l'essence pour les foyers les plus modestes et inciter les personnes les moins dépendantes à leurs véhicules à prendre les transports via une fiscalité plus progressive et écologique.

**PROPOSITION N°25** : METTRE EN ŒUVRE UNE REFORME GLOBALE DES PRIX DES CARBURANTS INTEGRANT UNE REDEVANCE A VOCATION ECOLOGIQUE INDEXEE SUR L'OFFRE DE TRANSPORTS COLLECTIFS DE CHAQUE DEPARTEMENT ; REDUISANT LA DEGRESSIVITE DE L'IMPOSITION SUR LES CARBURANTS VIA UNE REDEVANCE PROGRESSIVE SUR LA PUISSANCE DES VEHICULES ; SUPPRIMANT L'INCITATION FISCALE SUR LE GAZOLE, CARBURANT PLUS NOCIF, ET LA TVA SUR LA TICPE, UN IMPOT SUR L'IMPOT ANACHRONIQUE.

**PROPOSITION N°26** : ALIGNER LES PRIX DU DIESEL SUR CEUX DE L'ESSENCE

**PROPOSITION N°27** : AUGMENTER LE NOMBRE DE TAXIS ET ENCOURAGER LES SYSTEMES DE VOITURES PARTAGEES

**PROPOSITION N°28** : METTRE EN PLACE UNE ECO-VIGNETTE RESERVEE AUX VEHICULES DE GROSSE CYLINDREES (AUTOMOBILES DE LUXE), FONCTIONNANT COMME UN MALUS ECOLOGIQUE

Le coût de l'énergie est aujourd'hui devenu un facteur majeur d'inégalité : la précarité énergétique se développe, et **la nécessité de maîtriser notre consommation d'énergie doit se faire dans la perspective d'une plus grande justice sociale**. En affirmant vouloir engager rapidement les discussions pour réviser la formule de calcul des prix du gaz, Jean-Marc Ayrault a déjà montré son attachement à ces principes de sobriété énergétique et de justice sociale.

**PROPOSITION N°29** : METTRE EN PLACE UNE MUTUELLE ENERGETIQUE PERMETTANT DE LIMITER LES PRIX DE L'ENERGIE POUR LES FOYERS LES PLUS MODESTES LORS DES PICS DU COUT DE L'ENERGIE, ET DE COMPENSER CETTE LIMITATION LORS DE LA BAISSSE DU COUT DE L'ENERGIE

**La consommation, elle-aussi, doit pouvoir être responsable en étant mieux compréhensible d'un point de vue environnemental.** Mais l'effort principal à fournir pour cela est du côté des producteurs et de la distribution, qui doivent fournir une information normalisée, claire et précise, sur les externalités environnementales des produits. C'est la seule manière de réorienter la production vers une économie circulaire et de la fonctionnalité. Si la France accepte d'arbitrer en ce sens, elle peut générer rapidement une forte valeur ajoutée à sa production tout en diminuant les coûts, grâce à ce nouveau modèle plus localisé et plus sobre.

**PROPOSITION N°30** : FUSIONNER LES ECO-ORGANISMES ET MODIFIER LEUR STATUT, POUR EN FAIRE UN SERVICE PUBLIC ENVIRONNEMENTAL AU SEIN DE L'ADEME, CHARGE DE REDISTRIBUER LA REDEVANCE DES PRODUCTEURS DE BIENS DE CONSOMMATION AUPRES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CHARGES DE GERER LES EXTERNALITES QU'ILS GENERENT

**PROPOSITION N°31 :** INTERDIRE TOUT DISPOSITIF D'OBSOLESCENCE PROGRAMMEE ET CONFIER A L'ADEME UN ROLE DE POLICE EN LA MATIERE

**PROPOSITION N°32 :** RENDRE OBLIGATOIRE ETIQUETAGE ENVIRONNEMENTAL NORMALISE DES PRODUITS MIS SUR LE MARCHE, ET UNE INDICATION EXACTE DE L'ECO-PARTICIPATION (A L'INSTAR DU MATERIEL INFORMATIQUE ET ELECTROMENAGER) QUI DEVRA CORRESPONDRE AU COUT REEL DE L'EXTERNALITE ENVIRONNEMENTALE

**PROPOSITION N°33 :** ENCOURAGER UN TARIF MAJORE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU POUR LES USAGES NON PRIORITAIRES

**PROPOSITION N°34 :** ENCOURAGER UNE AGRICULTURE VERTE DE PROXIMITE, DANS DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION COURTS

La commande publique, elle aussi, doit être un levier de l'exemplarité environnementale, et non un frein, comme c'est bien souvent le cas aujourd'hui à travers les contraintes du Code des marchés publics. Beaucoup de collectivités locales voient ainsi leurs marges de manœuvre restreintes dans ce domaine.

**PROPOSITION N°35 :** INTRODUIRE DANS LE CODE DES MARCHES PUBLICS DES DISPOSITIONS PRECISES SUR L'ECO-CONDITIONNALITE ET LES CLAUSES SOCIALES DES MARCHES PUBLICS

**Les jeunes générations sont aux avant postes des générations futures ; elles sont plus conscientes que les générations précédentes de la fragilité de notre biosphère**, car elles sont nées alors que le Monde connaissait les risques que nos modes de développement font courir à nos sociétés. **Nous sommes, pour la plupart d'entre nous, tout aussi imprégnés de la catastrophe de Tchernobyl que de la chute du Mur de Berlin.** Il nous appartient donc de relayer aujourd'hui les négociations internationales sur le développement durable, car dans tous les pays, même ceux qui refusent les efforts pour changer de modèle, les jeunes sont les plus concernés, les plus engagés et les plus actifs pour assurer les transformations nécessaires. On l'a vu à RIO +20 où les jeunes négociateurs des pays récalcitrants étaient aussi déçus que les Européens ou les ONG. Les jeunes sont la principale force de transformation de nos modes de production et de consommation

---

#### INSECURITE : LE DEVOIR DE PROTEGER L'INDIVIDU

Si les individus sont amenés à être toujours plus responsabilisés, ils doivent en contrepartie être protégés. **Peu importe que les insécurités soient ressenties ou réelles : il faut les traiter.**

Les incivilités quotidiennes et les actes de petite délinquance doivent être les premières cibles du travail de la police : le respect de la loi doit être un principe intangible affirmé avec force. En contrepartie, **la police doit gagner en respectabilité**, en devenant elle-même irréprochable. La lettre adressée en 1968 aux policiers par le Préfet Grimaud n'a pas pris une ride : « *Frapper un manifestant tombé à terre c'est se frapper soi-même en apparaissant sous un jour qui atteint toute la fonction policière* ». A cet égard, l'initiative de Manuel Valls, Ministre de l'Intérieur, de lutter contre le tutoiement de la part des policiers, doit être saluée à sa juste valeur : comme une initiative visant à rétablir l'autorité morale naturelle de la police.

**PROPOSITION N°36 :** ETABLIR UNE DEVISE DE LA POLICE NATIONALE, A L'INSTAR DE CELLE DE LA POLICE NEW-YORKAISE « COURTOISIE, PROFESSIONNALISME, RESPECT »



**PROPOSITION N°37 :** REPENSER GLOBALEMENT LE TRAVAIL DE LUTTE CONTRE LA DELINQUANCE EN SE FOCALISANT SUR LA RACINE (LE PREMIER ACTE DELICTUEUX ET SES CAUSES) ET NON SUR LES RAMIFICATIONS (LA RECIDIVE, OBSESSION DU GOUVERNEMENT PRECEDENT).

L'individu est aussi menacé sur internet : la circulation des données et leur recoupement, leur conservation dans le temps, posent de graves questions éthiques. Qu'en est-il, ainsi, du respect du statut de minorité, au regard des informations mises sur les réseaux sociaux par des adolescents ? Là non plus, il serait illusoire – et même dangereux – de vouloir entraver cet espace nouveau d'échange et de liberté aux potentialités infinies qu'est internet. Ce n'est donc pas par l'interdit, mais par la création de droits nouveaux et protecteurs de l'internaute, que l'on pourra garantir un usage optimal de cet espace.

**PROPOSITION N°38 :** CREER UN DROIT A L'OUBLI SUR INTERNET, A SAVOIR LA POSSIBILITE DE FAIRE SUPPRIMER TOUTE INFORMATION A CARACTERE PERSONNEL

**Grande pauvreté : pour une société de la solidarité, pas pour une société de la charité !**

Sans doute Lionel Jospin a-t-il été maladroit pendant la campagne de 2002, lorsqu'il a parlé d'un objectif « Zéro SDF ». Depuis le débat n'a jamais été rouvert par les pouvoirs publics, malgré l'épisode des Don Quichotte ; pourtant, la grande pauvreté, elle, n'a pas cessé de croître. L'apparition de formes nouvelles de pauvreté, par l'immigration clandestine par exemple, ou les vociférations sur l'assistanat, ne peuvent exonérer à bon compte d'une réflexion en profondeur sur ce qui demeure, en France, la première urgence humanitaire.

Loin de tout angélisme et de toute solution de facilité (comme l'accès au logement comme unique réponse), et loin aussi des erreurs passées (comme la réponse carcérale, dénoncée à juste titre par Michel Foucault il y a plus de trente ans) il faut reprendre la réflexion en associant les domaines concernés : associations qui ont accumulé le plus d'expérience sur ce sujet, logement, services sociaux, médecine et psychiatrie, mairies et départements, etc. La situation de détresse matérielle ne peut en effet pas être traitée en dehors de la situation de détresse humaine. C'est pourquoi une société de la charité ne suffira jamais face à la grande pauvreté : quand bien même les SDF votent peu, quand bien même les politiques en leur faveur n'auraient pas de rendement social ou économique, il faut répondre à leurs souffrances par la solidarité nationale. C'est une question de convictions.

**PROPOSITION N°39 :** OUVRIR UN DEBAT PUBLIC NATIONAL SUR LES SOLUTIONS A APPORTER A LA GRANDE PAUVRETE EN FRANCE, AFIN DE REDONNER SON SENS LE PLUS ELEMENTAIRE A LA SOLIDARITE NATIONALE, A SAVOIR NE LAISSER PERSONNE SUR LE BORD DE LA ROUTE.

**DEMOCRATIE DELIBERATIVE : ET SI LE SOUFFLE NOUVEAU VENAIT DE LA REPRESENTATION ?**

Depuis son inscription dans la loi en 2002, la démocratie de proximité s'est essoufflée. Un temps phénomène de société, les conseils de quartier se sont vidés et notabilisés. Les procédures encadrées de préparation à la décision (enquêtes publiques, débats publics...) connaissent des fortunes diverses, qui renforcent rarement la légitimité des décisions prises par les élus. Le bilan est



cependant loin d'être négatif : l'acquis d'une relation de proximité légitime entre les administrés et les élus est désormais ancrée dans les pratiques politiques, et le principe de transparence dans les critères de la décision publique est également acquis. Mais ne convient-il pas dorénavant de **renforcer la légitimité de la représentation politique pour franchir un pas nouveau dans la qualité du fonctionnement de notre démocratie** ? Toutes les instances élues au second degré (intercommunalités, économie mixte, agences...) sont devenues suspectes d'opacité. Il conviendrait par conséquent de rouvrir le dossier de l'organisation territoriale de notre démocratie.

**PROPOSITION N°40** : CHERCHER EN PRIORITE A HARMONISER LES SERVICES PUBLICS LOCAUX (EAU, ENERGIE, DECHETS...), EN LES CONFIAANT A DES INSTITUTIONS UNIQUES SUR DES BASSINS DE VIE COHERENTS

**PROPOSITION N°41** : DESIGNER SUR LES LISTES DES ELECTIONS LOCALES (MUNICIPALES, CANTONALES, REGIONALES) LES MANDATS SECONDAIRES (INTERCOMMUNAUX, ADMINISTRATIFS...) QUI SERONT CONFIES AUX ELUS

### 3/ DIVERSITE DES PARCOURS, DES HORIZONS, DES DESTINS : DECLOISONNER LA FRANCE

#### UNE MERITOCRATIE A L'ARRET

Il n'est plus temps désormais de dresser le constat d'échec de la méritocratie républicaine telle qu'elle a été bâtie à travers le système des concours et des grandes écoles. **Pour un élève issu de milieux modestes, combien proviennent de familles aisées et cultivées ?** Pour un exemple de « pur produit de l'école de la République », comme se définit le nouveau Président de l'Assemblée nationale, combien d'élèves écartés du système éducatif à force de vagues successives de sélection et d'élimination ? Le résultat est là, massif : malgré la démocratisation de l'éducation entreprise au début des années 1980, un tiers seulement d'une classe d'âge arrive à un diplôme bac+3. Et l'horizon des deux tiers restant est pour le moins décourageant : le taux de chômage des jeunes de moins de 30 ans sans diplôme est de 36%. **La méritocratie ne peut et ne doit plus être synonyme de condamnation pour les échoués du système éducatif.** Elle est peut-être efficace pour assurer à la République une élite opérationnelle, mais elle ne l'est pas pour assurer à chaque enfant de la République une égalité de chance, ou, à tout le moins, une certaine équité.

**PROPOSITION N°42 :** DIVERSIFIER LES VOIES D'ACCES ET LES MODES DE RECRUTEMENT AUX GRANDES ECOLES, NOTAMMENT PUBLIQUES

#### UNE SOCIETE TOUJOURS AUSSI SEGREGUEE

Il n'est plus temps non plus de faire le diagnostic d'une société si manifestement ségréguée que la nôtre. En dépit des cris d'orfraie entendus à chaque fois qu'il est question d'aborder le sujet de l'égalité des chances en fonction des différences (quelle que soient leur nature), rien ne vient faire reculer efficacement ces inégalités, et les tensions qui en découlent n'ont cessé de s'aggraver. Là encore : **pour un procès ou deux gagnés contre des personnalités médiatiques, Eric Zemmour ou Brice Hortefeux par exemple, après des « dérapages verbaux » (assumés pour l'un, moins pour l'autre), combien de propos bien plus ouvertement racistes entendus quotidiennement dans les lieux de sociabilité ?** Pour une levée de bouclier des associations antiracistes, quand Jean-Vincent Placé se fait appeler « *notre Coréen national* » par Alain Marleix, ou quand Jean-François Copé pointe expressément la nomination de Christiane Taubira au Gouvernement comme un effet du vote Front National, combien de brimades et d'insultes passés dans la plus absolue clandestinité ?

**PROPOSITION N°43 :** CONFIER A UNE COMMISSION PLURIDISCIPLINAIRE LE SOIN DE DEFINIR UNE METHODE SCIENTIFIQUEMENT FONDEE PERMETTANT DE MESURER LES DISCRIMINATION, DANS LE STRICT RESPECT DE NOTRE CADRE REPUBLICAIN ET DE LA LAÏCITE

**PROPOSITION N°44 :** CONFIER LA MISSION DE MESURER LA DISCRIMINATION AVEC LA METHODE ISSUE DE LA PROPOSITION PRECEDENTE, AINSI QUE SON COUT SOCIAL, A UNE INSTANCE RATTACHEE CONJOINTEMENT PAR LE DEFENSEUR DES DROITS ET PAR L'INSEE

**PROPOSITION N°45 :** DEVELOPPER LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE SUR LES EFFETS DE SEGREGATION SOCIALE ET TERRITORIALE DANS NOTRE SOCIETE

ET POURTANT, UN MODELE REPUBLICAIN TOUJOURS AUSSI CONVAINCANT...  
SUR LE PAPIER

Et pourtant : pour avoir une idée des effets de la discrimination dans notre pays, à défaut de pouvoir les mesurer faute de moyens législatifs le permettant, il suffit de se poster à une station de RER, aux Halles ou à la Défense par exemple, et de regarder : aussi bien les flux de voyageurs que les contrôles au faciès. Comment peut-on rester aveugle à ce point à ces indignités quotidiennes, en s'abritant derrière le déni républicain des particularismes ? **On ne peut pas, dans le même temps, s'indigner des scores du FN, et ne pas se donner tous les moyens de lutter contre le racisme ordinaire.** Et nous refusons l'idée d'une classe politique qui baisserait les bras, aussi bien face au FN que face au racisme. Pour certains d'entre nous, ce refus, né de notre indignation de la politique menée ces cinq dernières années par Nicolas Sarkozy, est la raison même de notre engagement en politique.

L'étude conduite par Sylvain Brouard et Vincent Tiberj, *Français comme les autres ? Enquête sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque*, parue en 2005, établit avec force ce paradoxe : ceux que l'on présente souvent comme étant incapables de s'adapter au modèle républicain car ayant échoué à s'intégrer, sont en réalité ceux qui ont en tout premier lieu voulu en bénéficier, et qui se sont heurtés à une discrimination forcenée mais silencieuse. Ces jeunes issus de l'immigration, à qui l'on a promis de faire abstraction de leurs différences s'ils faisaient les efforts nécessaires pour s'intégrer, n'ont souvent trouvé en réponse à leur effort, malgré leurs diplômes, que le chômage et le mépris. La République, et les socialistes encore moins, ne peuvent rester indifférents face à cette injustice, face à ce dévoiement de nos valeurs.

**Pour chaque destin entravé par une discrimination, pour chaque volonté bridée par un conformisme, combien de chances gâchées par et pour la société ?** Un individu en situation de décrochage scolaire et sans diplôme à l'âge de l'entrée dans la vie active n'a aujourd'hui quasiment aucune chance de rattraper son retard un jour en France. Dans beaucoup d'autres pays, il n'aurait pas seulement une seconde chance, mais même une troisième et une quatrième. **La membrane qui sépare ceux qui ont réussi, ceux qui sont sur la brèche, et ceux qui ont échoué, est toujours plus étanche dans le sens ascendant, et toujours plus poreuse dans le sens descendant.**

**PROPOSITION N°46 :** EXPERIMENTER DANS LES TERRITOIRES ET LES QUARTIERS PERIURBAINS LES PLUS DESHERITES DES POLES DE CREATION ET D'INNOVATION ASSOCIANT FORMATION PROFESSIONNELLE, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, ET PRODUCTION INDUSTRIELLE

**PROPOSITION N°47 :** METROPOLISER LES PLU ET ORGANISER UNE PEREQUATION A L'ECHELLE METROPOLITAINE POUR UNE MEILLEURE REPARTITION DES EQUIPEMENTS PUBLICS ET DES RICHESSES SUR L'ENSEMBLE DES VILLES, ET POUR LUTTER CONTRE L'ETALEMENT URBAIN.

Il en va de même pour les élites dirigeantes des grandes entreprises ou pour les directions des cabinets ministériels. La connaissance des rouages des conseils d'administration ou des directions des services de l'Etat est certes une compétence indispensable pour faire tourner aussi bien nos entreprises que nos services publics. Mais ces compétences sont-elles suffisantes ? Permettent-elles, à elles seules, d'anticiper les attentes nouvelles des acteurs économiques ou les marchés en expansion ? Permettent-elles de comprendre les besoins des usagers des services publics, les situations nouvelles de précarités, les aspirations successives des générations nouvelles ?

**Tous les cloisonnements, dans les administrations, dans les entreprises, dans les universités, dans les villes, dans les régions, dans les esprits, conduisent inmanquablement à des situations d'asphyxie. Ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est de sang frais, d'idées nouvelles, de compréhension plus immédiate du monde.**

**PROPOSITION N°48 :** FACILITER LE RECRUTEMENT DE PROFILS ATYPIQUES DANS LES ENTREPRISES ET LES ADMINISTRATIONS

**PROPOSITION N°49 :** FAVORISER LES RECONVERSIONS PROFESSIONNELLES A TOUS LES AGES DE LA VIE, PAR DES COURS DU SOIR ACCESSIBLES SUR TOUT LE TERRITOIRE NATIONAL

**PROPOSITION N°50 :** FACILITER LES PASSERELLES ENTRE LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES ET LES CURSUS DOMINANTS DITS « CLASSIQUES »

**PROPOSITION N°51 :** GERER LES COMPETENCES AU SEIN DU PARTI SOCIALISTE, NON EN FONCTION DE L'APPARTENANCE A UN COURANT, MAIS EN CHERCHANT A VALORISER L'APPORT DES MILITANTS SELON LEURS EXPERIENCES ET LEURS DOMAINES DE COMPETENCE.

**PROPOSITION N°52 :** CREER UN STATUT DE L'ELU PERMETTANT UN RETOUR FACILITE A L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE EN FIN DE MANDAT

**PROPOSITION N°53 :** APPLIQUER ENFIN LE NON-CUMUL DES MANDATS, ET L'ETENDRE DANS LE TEMPS

**PROPOSITION N°54 :** DE FAÇON SYMETRIQUE, APPLIQUER LES PROPOSITIONS 52 ET 53 AUX COLLABORATEURS D'ELUS

#### 4/ ATTEINDRE, ENFIN, L'EGALITE PROFESSIONNELLE, SOCIALE ET POLITIQUE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

**La reconnaissance formelle de l'égalité entre les femmes et les hommes est la plus grande avancée de civilisation qu'ait connue le 20<sup>e</sup> siècle.** Mais qui pourrait se contenter d'une reconnaissance sur le papier, fût-elle constitutionnelle, fût-elle universelle ? **Le combat ne sera pas terminé tant que la plus criante et la plus ancienne des inégalités qui soit n'aura pas totalement disparu.** Ce combat est passé ces dernières années par la reconnaissance de droits spécifiques pour les femmes, droits destinés à compenser les inégalités de départ dans la société. Un nouveau pas doit être franchi désormais. La société égalitaire entre les hommes et les femmes ne peut être fondée sur la compensation et la réparation, mais sur un partage égal des droits et des devoirs. **C'est donc une réorganisation profonde de nos manières de fonctionner qu'il faut envisager : dans l'entreprise, dans la gestion de la petite enfance, dans la prise en charge de la dépendance, dans l'accès aux responsabilités, dans la vie de tous les jours,** une répartition nouvelle et égale des rôles doit être permise et encouragée.

Cela ne sera possible que si les hommes eux-aussi deviennent acteurs de ce mouvement. A la « guerre des sexes » doit maintenant se substituer la recherche et la construction d'une société pacifiée et équilibrée. Les hommes n'ont pas moins à y gagner que les femmes. Leurs aspirations à partager davantage la vie de famille, à ne pas voir reposer sur leurs seuls épaules les responsabilités professionnelles, sociales et familiales, ne doivent pas être sous-estimées. C'est un des pans sur lesquels la société, certainement, a le plus à bénéficier des attentes de la « Génération Y ».

Comme une preuve de cette évolution, et un signe fortement encourageant, le nombre de députées socialistes femmes de moins de quarante ans (15) est supérieur au nombre de députés socialistes hommes (14). En revanche, il y a presque deux fois plus de députés socialistes hommes de plus de quarante ans (162) que de députées socialistes femmes (89).

**Le défi de l'égalité entre les sexes est donc à portée de main pour notre génération.** Il nous appartient, avec l'aide de nos aînés, de définir la société nouvelle et son organisation dans le cadre de laquelle s'inscrira cette égalité. Il nous faudra pour cela à la fois combattre les inégalités existantes par des mesures coercitives, et empêcher que de nouvelles inégalités apparaissent, par des modifications sociales profondes.

---

DES MESURES TRANSITOIRES POUR FAVORISER L'ACCES DES FEMMES DE TOUS AGES A TOUS LES POSTES A RESPONSABILITE DANS NOTRE SOCIETE

Tant que l'égalité entre les femmes et les hommes ne sera pas effective, des mesures compensatoires seront nécessaires, et une impulsion forte devra être donnée, au moyen de la loi notamment, pour rétablir au plus vite l'équilibre.

**PROPOSITION N°55 :** ETABLIR DES PENALITES FINANCIERES POUR LES ENTREPRISES NE RESPECTANT PAS LA PARITE DANS LEURS INSTANCES DIRIGEANTES ET DANS LEUR ENCADREMENT

**PROPOSITION N°56 :** DURCIR LES SANCTIONS CONTRE LES PARTIS POLITIQUES NE PARVENANT PAS A LA PARITE, EN TENANT COMPTE DE L'AGE

---

## DES MESURES DURABLES POUR DEFINIR UNE SOCIETE EGALITAIRE

Si l'on veut atteindre l'égalité complète entre les femmes et les hommes, il faudra bien arriver à dépasser la situation dans laquelle les femmes doivent revendiquer des droits compensatoires pour pallier les inégalités. A terme, l'idée même de « droits des femmes » immuables dans le temps est antinomique avec une société égalitaire entre les femmes et les hommes. C'est donc toute la société qu'il faut repenser, en cherchant l'égalité. Pour cela, il faut abolir la répartition des tâches en fonction du sexe, qui structure pourtant profondément notre quotidien. Là aussi, **la solidarité intergénérationnelle assurée par les pouvoirs publics permettra de lutter contre les inégalités pesant sur les jeunes générations, et plus particulièrement sur les jeunes femmes.**

**PROPOSITION N°57 :** CREER UN SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE ET UN SERVICE PUBLIC DE LA DEPENDANCE, AFIN DE NE PAS LAISSER PESER EXCLUSIVEMENT SUR LES FAMILLES (ET TROP SOUVENT, SUR LES FEMMES) LA PRISE EN CHARGE DU DEBUT ET DE LA FIN DE VIE

Les réunions après 18h, souvent importantes puisque placées là dans les agendas surchargés, sont discriminantes pour la personne qui, dans le foyer, doit s'occuper de l'enfant après la crèche ou l'école. En l'état actuel de notre société, ces personnes sont le plus souvent des femmes. Cette mesure permettrait aux membres d'un foyer de pouvoir aller chercher un enfant en fin de journée, sans distinction de sexe.

**PROPOSITION N°58 :** DISTINGUER CLAIREMENT TEMPS PROFESSIONNEL ET TEMPS PERSONNEL, EN INTERDISANT LES REUNIONS APRES 18H

Malgré l'interdiction légale de l'emploi de ce critère, l'accès à des postes à responsabilité reste difficile pour des femmes en âge d'avoir des enfants, l'employeur redoutant le « risque maternité ». Si le « risque paternité » est égal, l'argument tombe, l'égalité se réalise.

**PROPOSITION N°59 :** ETABLIR UN NOUVEAU CONGE PARENTAL, EN REMPLACEMENT DES CONGES PATERNITE ET MATERNITE, AVEC UN TEMPS A REPARTIR DE FAÇON EGALE ENTRE LES PARENTS (QUEL QUE SOIT LE MODELE FAMILIAL BIEN ENTENDU)

La prédominance féminine dans les métiers de la petite enfance véhicule l'image que seule la mère ou la femme est en charge de l'enfant. Cela contribue à la déresponsabilisation des hommes. Une

plus grande présence des hommes dans ces métiers serait rendue possible par des campagnes de recrutements aux formations qui y mènent. Ces campagnes, de plus, lutteraient contre les préjugés sexistes.

**PROPOSITION N°60 : ENCOURAGER FORTEMENT L'EQUILIBRE FEMMES-HOMMES DANS LES METIERS DE LA PETITE ENFANCE**

Il faut aussi prendre en compte la recomposition de la structure familiale dans notre société. Les familles recomposées sont de plus en plus nombreuses. Sous le terme de « famille monoparentale », se cache une réalité beaucoup plus crue : 95% sont des mères seules au foyer. On estime à 30 000 le nombre d'enfants élevés aujourd'hui dans le cadre de foyers homoparentaux. L'ouverture du mariage et l'adoption à tous les couples, annoncée par Jean-Marc Ayrault pour le second semestre 2013 dans son discours de politique générale, permettra à la France de refaire une partie de son retard par rapport à beaucoup de nations sur ce sujet. Pour accompagner ses évolutions sociétales, les institutions aussi doivent évoluer.

**PROPOSITION N°61 : INDIVIDUALISER LA DECLARATION D'IMPOT POUR SORTIR DE LA VISION STEREOTYPEE DU NOYAU FAMILIAL PAR LES DIFFERENTES ADMINISTRATIONS**

**Lutte contre la réification de la femme et contre les violences faites aux femmes : même combat !**

Si l'éveil à la sexualité des garçons se faisait, il y a une quinzaine d'années encore, par des cassettes VHS passées sous le manteau dans les cours de récré des collèges, elle passe désormais inmanquablement par Internet. Or la pornographie en accès libre et gratuit sur Internet n'est pas celle, revendiquée comme émancipatrice et hédoniste, par des actrices comme Brigitte Lahaye ou Clara Morgane par exemple. Il s'agit d'une pornographie sans contrôle, où la « mise en scène » d'un viol n'est même plus une précaution légale, et la brutalité des actes dépassent de loin la simple notion de consentement. Rien ne sert de se s'abriter derrière l'existence des filtres parentaux, évidemment inefficaces, pour penser faire disparaître un double phénomène : un apprentissage de la sexualité à travers une réification complète de la femme ; et une industrie pornographique qui relève désormais du crime organisé, et non plus de l'« *entertainment* ». Un encadrement très strict de l'activité pornographique sur Internet est donc une double urgence.

**PROPOSITION N°62 : ENCADRER FORTEMENT LA PORNOGRAPHIE SUR INTERNET ET LUTTER DAVANTAGE CONTRE LA PORNOGRAPHIE ISSUE DU CRIME ORGANISE**

## 5/ LA JEUNESSE, FER DE LANCE DU CHANGEMENT

Certes, nous ne devons pas imaginer la jeunesse comme un corps homogène, aux aspirations et aux intérêts identiques. Un jeune de 15 ans découvrant au lycée le débat politique et la sexualité n'est pas un jeune de 25 ans hésitant entre le prolongement de ses études en restant chez ses parents et une première expérience professionnelle au débouché très incertain, en vue de rembourser sa dette subitement découverte au CNOUS. Ce dernier n'est pas non plus un jeune de 35 ans ayant fondé une famille, songeant à accéder à la propriété et découvrant l'implication de ses propres parents dans la gestion de la dépendance des leurs.

De même, un jeune de 25 ans sans diplôme espérant voir son quatrième stage se transformer en CDD et en situation de rupture familiale, n'est pas dans la situation, loin s'en faut, d'un jeune de 25 ans sortant d'une grande école, et faisant un stage de 6 mois non rémunéré, avec la certitude derrière d'obtenir plusieurs propositions de CDI très bien rémunérés.

Cependant, en comparaison des chances offertes aux générations précédentes, **la jeunesse aujourd'hui partage une inquiétude commune et légitime : celle d'être la première génération depuis bien longtemps qui vivra moins confortablement, si ce n'est pire, que celle de ses parents.**

### LA JEUNESSE : DE LA GENERATION SACRIFIEE A LA GENERATION DU CHANGEMENT

**François Hollande a fixé une priorité pour son mandat, une seule : la jeunesse.** Il l'a affirmé dès le 30 mai 2010, avant même d'être investi candidat à la Présidence de la République par le Parti socialiste : *« Tous nos arbitrages, toutes nos décisions, doivent être pris en fonction d'une seule catégorie de la population ; ça pourra surprendre : ce sont les jeunes. Ce sont ceux qui seront notre avenir. Aujourd'hui je considère que c'est la génération sacrifiée, y compris même dans la réforme des retraites »*. Il l'a répété en conclusion du grand discours programmatique de sa campagne, au Bourget, le 22 janvier dernier : *« J'ai beaucoup réfléchi, depuis plusieurs mois même, à ce que pouvait être l'enjeu de l'élection présidentielle, au-delà de la crise, du redressement à accomplir, de la justice à réaliser. J'en suis arrivé à cette conclusion simple : c'est pour la jeunesse de notre pays que je veux présider la France. Je veux redonner confiance à la jeunesse ! »*

Cette constance de sa part témoigne qu'il ne s'agit en rien avec cette analyse d'un appel du pied catégoriel et électoraliste, mais bien d'une conviction profonde et sincère, appuyé sur un diagnostic lucide de notre société. Notre Président sait le critère sur lequel sera jugé le bilan des socialistes au pouvoir : à travers son action, à travers celle du gouvernement de Jean-Marc Ayrault, arriverons-nous à redonner un avenir à la jeunesse ? Si, en 2017, nous pourrions constater avoir réussi dans cette tâche, alors aucun doute : nous aurons redonné tout son sens au « rêve français ». En cas d'échec, les Français seront impitoyables avec nous.

La tâche est immense. Les jeunes sont les premiers à douter non seulement des opportunités que l'avenir leur réserve, mais de la possibilité même de faire changer leur destin. Les 18-34 ans sont de



loin les plus nombreux à s'être abstenus lors des dernières élections présidentielles (à plus de 40 %, quand l'abstention est bien en-dessous de 30 % chez les plus de 35 ans).

Les raisons de cette abstention ne sont malheureusement que trop connues. En situation permanente de dépendance et de précarité, la jeunesse ne se considère pas même comme ayant des droits dans notre société. Cela aussi, François Hollande l'a parfaitement compris, lorsqu'il déclare le 3 janvier 2012 : « *La jeunesse se désespère d'être maintenue en lisière de la société. [...] La justice, c'est une société qui fait sa place à la jeunesse.* » Avec un âge moyen d'accès à un premier CDI de 28 ans et demi, le sentiment de devenir acteur au sein de la société arrive désormais très tard. Bien après que le regard porté sur l'individu par la société l'a de fait transformé en adulte.

A l'inverse de ceux qui ont un emploi ou une retraite à défendre, la jeunesse, qui n'a encore rien, ne se sent pas le droit de s'exprimer par le geste le plus élémentaire de la vie républicaine : le vote. Elle est accaparée toute entière par la nécessité vitale de se battre pour s'immiscer dans la société et dans le monde du travail.

La jeunesse est contrainte de le faire de plus en plus fréquemment par l'intermédiaire de stage ou de l'intérim, subissant ainsi un véritable bizutage social au moment de l'entrée dans la vie professionnelle.

En 2010, le taux de chômage des moins de 30 ans en France était de 17,2 %, et celui des 30-39 ans de 8,2 %, quand celui des 50-59 ne dépasse pas 6,5 % et celui des plus de 60 ans 5,1 %. Alors qu'à peine la moitié des jeunes actifs de moins de 25 ans ont un CDI, ce taux monte à plus de 93 % au dessus de 50 ans.

La jeunesse peut également légitimement douter d'être représentée, même par les socialistes malheureusement ; si quatre députés PS élus le 17 juin dernier avaient plus de 70 ans, aucun n'avait moins de 30 ans. Et **pour 29 députés ayant moins de quarante ans (soit à peine 10 % des députés socialistes)**, 153 ont entre 40 et 60 ans, et 94 entre soixante ans et soixante-dix ans.

La jeune génération de ministres entrée dans le Gouvernement de Jean-Marc Ayrault est composée essentiellement de quinquagénaires. C'est la tranche d'âge durant laquelle, dans de nombreux autres pays européens, les plus hauts dirigeants cessent leur activité politique. Le malaise est souvent profond, dans les rencontres entre socialistes et sociaux-démocrates européens, lorsque les quadragénaires français exposent leur degré de responsabilité à leurs congénères, qui sont le plus souvent bien davantage avancés, ne serait-ce que dans l'organigramme de leurs partis.

Cette situation est tout sauf anecdotique. Au-delà de mouvements de contestation aussi spectaculaires que ponctuels (par exemple contre la loi Devaquet en 1986, contre le CPI en 1994, à l'encontre du CPE en 2006), et, plus récemment, de formes plus structurées mais qui restent malheureusement marginales de contestations (mouvement des indignés en Europe, mouvement des étudiants au Québec), le pouvoir politique porté par la jeunesse au quotidien est absolument nul. Le Parti socialiste en tant que porteur naturel des aspirations de la jeunesse a sa part de responsabilité.

#### **1993 – 2013 : vingt ans après, faire le bilan de l'autonomie du MJS**

L'année prochaine, le MJS sera autonome depuis vingt ans. L'efficacité militante, y compris pour les intérêts de la jeunesse elle-même, de cette organisation, mérite à cette occasion de faire l'objet d'un bilan. D'un côté, la jeunesse dispose de sa propre représentation. De l'autre, en isolant la jeunesse socialiste du Parti, celle-ci s'est *de facto* retrouvée écartée des débats programmatiques internes de ce dernier. Par ailleurs, les jeux de rapport de force auxquels cette répartition des tâches donne lieu, et les questions récurrentes sur le fonctionnement démocratique du MJS, questionnent. Il paraît donc légitime d'interroger, à l'aune de l'expérience, les rapports qui devront être ceux du PS et des organisations de jeunesse à l'avenir.

**PROPOSITION N°63 :** SOUMETTRE LE BILAN DU MJS A UN DEBAT AU SEIN DU PARTI SOCIALISTE

**PROPOSITION N°64 :** CREER UN SECRETARIAT NATIONAL A LA JEUNESSE QUI SERAIT LE NUMERO 3 DU PARTI DANS SON PROCHAIN ORGANIGRAMME, MONTRANT AINSI QUE LE GOUVERNEMENT ET LE PS PARTAGENT LA MEME PRIORITE.

Le discours ambiant sur la solidarité de destin entre les générations est par conséquent loin d'être avéré, aussi bien socialement que politiquement : cette solidarité doit au contraire être reconstruite, pour assurer la cohésion sociale. La jeunesse actuelle a une conscience très vive qu'elle ne disposera très probablement jamais des mêmes droits et des mêmes avantages que les générations qui l'ont précédée. Entre démotivation, démobilisation et ressentiment, les risques pour une société d'une jeunesse durablement fragilisée sont colossaux. **Le lien intergénérationnel, nécessaire au bon fonctionnement de la solidarité nationale, doit par conséquent, au regard de la situation actuelle, passer par un effort accru en faveur de la jeunesse.**

Cette solidarité générationnelle a très bien fonctionné, dans les décennies passées, en faveur de la vieillesse. La précarité a fortement reculé chez les retraités : ainsi, en 2009, le taux de pauvreté chez les 60 – 75 ans s'établissait entre 7 et 8%. Dans le même temps, il a très fortement progressé chez les moins de 30 ans, s'établissant entre 17 et 18%, soit 10 points de plus.

Cette situation de dégradation économique de la jeunesse, de précarisation de l'emploi, de difficulté d'accès au logement, à l'autonomie, à l'émancipation, a provoqué un malaise croissant depuis le début des années 80, qui s'est traduit par une forte augmentation du suicide des jeunes adultes, au-delà de l'adolescence, ainsi que l'a établi Louis Chauvel. Cette situation d'injustice croissante et de malaise social de la jeunesse ne peut évidemment pas perdurer.

**Le Parti socialiste doit, dès le Congrès de Toulouse d'octobre 2012, envoyer le message clair qu'il mettra tout en œuvre en son sein pour permettre à la jeunesse de retrouver sa voix et le poids nécessaire pour prendre sa place dans notre société.**

## LA JEUNESSE EN DANGER DE PRECARISATION : UNE GENERATION A PROTEGER

La précarisation de la jeunesse est une pente dangereuse pour notre société. La moitié des pauvres en France ont moins de 30 ans selon l'Observatoire des inégalités : « *Les moins de trente ans sont les plus touchés par la pauvreté : 10,9 % des 18-29 ans, 10 % des moins de 18 ans, sont concernés contre 7,5 % de l'ensemble de la population, si l'on utilise le seuil de 50 % du niveau de vie médian. L'ensemble des moins de trente ans représente la moitié des personnes pauvres, soit 2,28 millions d'individus.* »

La pauvreté selon l'âge Seuil à 50 % du niveau de vie médian			
	Nombre d'individus pauvres	Taux de pauvreté en %	Répartition de la population pauvre en %
Moins de 18 ans	1344	10,0	29,8
18 à 29 ans	941	10,9	20,9
30 à 39 ans	508	6,3	11,3

40 à 49 ans	596	6,9	13,2
50 à 59 ans	611	7,5	13,5
60 ans et plus	507	3,7	11,2
Ensemble	4507	7,5	100

*Lecture : parmi la population pauvre, 29,8 % sont âgés de moins de 18 ans.*

Source : Insee, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2009

En parallèle, les charges pesant sur la jeunesse augmentent. Depuis 2001, les dépenses obligatoires des étudiants ont augmenté de 45,3%. Les aides sociales aux étudiants, elles, n'ont progressées que de 13%, et 19% des étudiants n'ont pas de complémentaire santé.

**L'accès aux soins des étudiants est donc en passe de devenir un enjeu de santé public.** Prendre l'habitude dès le plus jeune âge de ne pas se soigner expose la société à moyen terme à de grands déboires, y compris financiers.

**PROPOSITION N°65 :** ETABLIR UN PLAN PREVENTION SANTE CAMPUS NATIONAL

**PROPOSITION N°66 :** GENERALISER LES CHEQUES SANTE ETUDIANT TERRITORIAUX

LE LIEN INTERGENERATIONNEL NE DOIT PAS REPOSER UNIQUEMENT SUR LES SOLIDARITES FAMILIALES, MAIS SUR UNE SOLIDARITE PUBLIQUE ANCREE DANS PLUS DE JUSTICE SOCIALE

Le modèle social actuel s'essouffle pour répondre aux besoins des plus âgés et des plus jeunes. **Le paradoxe de la jeunesse actuelle, c'est de se demander comment elle pourra continuer de participer au financement des retraites alors que l'accès à sa propre autonomie est de plus en plus retardé.**

Aujourd'hui alors que la retraite moyenne est de 1400 € pour les hommes, le prix moyen mensuel facturé par les maisons de retraite en milieu urbain est de 2000 €. S'il faut pondérer cet écart par le patrimoine accumulé par les personnes âgées, il reste conséquent. Et cependant, le niveau de vie moyen des retraités est légèrement supérieur à celui des actifs (106% selon le Conseil d'Orientation des Retraites).

Des lors, imaginer que seuls les jeunes pourront assumer les dépenses sociales à l'égard des plus âgés est périlleux. Il faudra nécessairement faire évoluer les grands mécanismes de protection sociale créé après la Seconde Guerre mondiale. Un système de redistribution entre les personnes les plus âgées (au profit des personnes âgées les plus précaires) est à inventer de la même manière qu'il faut investir sur la jeune génération pour que notre modèle social rénové puisse résister.

**PROPOSITION N°67 : ALLOUER LA SUPPRESSION DE L'ABATTEMENT DE 10% DES PENSIONS DE RETRAITE DANS LE CALCUL DE L'IMPOT SUR LE REVENU AU FINANCEMENT DE LA DEPENDANCE DES PERSONNES EN FIN DE VIE**

Aujourd'hui à défaut d'un système de redistribution équitable infra et intergénérationnel, les solidarités familiales jouent à plein, aggravant de fait les inégalités économiques et sociales déjà existantes, ce qui grève l'avenir de notre pays dans un contexte mondial de plus en plus violent.

L'enquête *Share (Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe, 2004)* révèle que les transferts qui circulent entre les générations à la fois sous forme de temps et d'argent sont très importants dans l'ensemble des pays européens. Cette étude s'intéresse aux personnes de 50 ans et plus, que l'on appelle communément la « génération pivot » (qui deviennent les véritables soutiens de famille du XXIème siècle) et montre que les transferts financiers sont très largement effectués vers les enfants (66,4%), puis les petits-enfants (13,9%). Il existe donc une priorité descendante pour ces flux financiers alors que l'aide en temps est plus souvent ascendante comme le montrent les études réalisées par Claudine Attias-Donfut.

Selon le baromètre des solidarités familiales du CREDOC de 2006, 86 % de la population a reçu une aide de sa famille. Les formes d'aide sont variées : aide à l'habitat (corésidence, fourniture du logement, aide au loyer ou à l'acquisition) ; échanges d'argent (26% des enquêtés) ou aides en temps (47 %, le temps d'aide moyen reçu en France est de 14 h par mois).

Ce type d'échanges est important et il génère des inégalités : les catégories les plus riches sont celles qui peuvent opérer les péréquations familiales intergénérationnelles les plus importantes. En effet les transferts financiers sont proportionnels aux revenus des parents. L'enquête *Share* ne prend pas en compte les héritages, mais il apparait clairement que la loi TEPA votée en 2007 aggrave les inégalités.

**PROPOSITION N°68 : ALLOUER UNE PARTIE DE LA CSG SUR LES RETRAITES POUR AMORCER LE CONTRAT D'AUTONOMIE**

---

MISER SUR L'AVENIR DE LA JEUNESSE POUR GARANTIR LE LIEN INTERGENERATIONNEL

Miser sur la jeunesse est capital pour que notre modèle social reste efficient durablement pour toutes les générations.

La jeunesse doit avoir accès à l'autonomie dès la formation initiale.

**PROPOSITION N°69 : INSTAURER UN SYSTEME D'ALLOCATIONS PUBLIQUES AU FINANCEMENT DES ETUDES SUPERIEURES ASSORTIES DE CONDITIONS DE REMBOURSEMENTS LIEES AUX REVENUS FUTURS DU DIPLOME.**

**PROPOSITION N°70 : REORIENTER LES TRANSFERTS SOCIAUX DIRECTEMENT VERS LE JEUNE ET NON PAS VERS LA FAMILLE (CAPITAL FORMATION ET ALLOCATIONS D'INSERTION POUR LES PRIMO DEMANDEURS D'EMPLOI).**

Il faut que cette autonomie soit concrétisée professionnellement, en prenant en compte la réalité sociologique de la jeunesse actuelle. Il est anormal de continuer d'évaluer le taux de chômage des jeunes sur des bornes d'âge de 15 à 24 ans quand 80% d'une classe d'âge est menée jusqu'au baccalauréat. Aujourd'hui l'entrée dans l'emploi est de plus en plus tardive et précaire, et les entreprises usent et abusent des stages comme des CDD et des temps partiels. Les entreprises doivent renouer un juste dialogue avec la jeunesse trop souvent exploitée sans pour autant que l'accueil de cette nouvelle génération soit prétexte aux départs des seniors.

A ce titre, le contrat de génération est un outil qui permettra d'amorcer ce nouveau dialogue en maintenant l'équilibre entre générations.

Miser sur la jeunesse pour miser sur l'avenir du pays est primordial. La capacité d'accumulation des jeunes générations est de plus en plus faible, cela fragilise le lien intergénérationnel, met à mal notre modèle de justice sociale et grève l'avenir des générations futures.

## SANS JEUNESSE PARMIS SES REPRESENTANTS, LA DEMOCRATIE SE PRIVE D'AIR FRAIS ET S'ASPXYIE

Comment imaginer percevoir les tendances de demain, les aspirations nouvelles, les innovations sur lesquelles miser, si l'on est totalement coupé des acteurs du monde de demain ? C'est pourtant ainsi que fonctionnent nos institutions démocratiques. Un changement en profondeur est nécessaire, afin de ne pas priver la jeunesse de son propre avenir.

**Pour que la jeunesse n'ait pas le sentiment d'être dépossédée de son propre avenir, elle ne doit pas être prisonnière d'une société gérontocratique.** Il faut donc imaginer une démocratie qui se régénère sans cesse.

Le mandat politique ne peut être conçu comme une profession, mais comme une étape dans un parcours de vie. La fonction de l'élu est en effet de représenter, pas de supplanter. Parallèlement à la mise en œuvre du non cumul, le statut de l'élu, destiné notamment à garantir sa continuité professionnelle, doit être mis en œuvre.

### **PROPOSITION N°71 :** METTRE EN ŒUVRE LE NON-CUMUL DES MANDATS ET LE NON-CUMUL DANS LE TEMPS

Si l'abstention est si forte entre 18 et 25 ans, c'est en grande partie du fait d'un sentiment profond d'exclusion de la société, qui correspond à l'âge des études et de la recherche d'un premier emploi. Ce sentiment est bien moins fort entre 15 et 18 ans, âge du lycée, au cours duquel se forge la conscience politique. Accorder le droit de vote dès 15 ans, c'est par conséquent envoyer un signal très fort et mieux préparer à l'exercice civique, à la conscience des droits et aux devoirs du citoyen.

De plus, pour reprendre le titre de l'étude publiée par Guillaume Macher en 2010, l'adolescence est « *une chance pour la ville* ». Mieux penser la citoyenneté dès 15 ans permettra de former des citoyens plus impliqués toute leur vie.

### **PROPOSITION N°72 :** ABAISSER L'AGE DE VOTE A 15 ANS POUR LES ELECTIONS LOCALES

La différence d'âge d'éligibilité avec les députés est un simple archaïsme qui n'a pas lieu d'être, et par conséquent un symbole déplorable du rejet de la jeunesse de la scène politique.

**PROPOSITION N°73 : ABAISSER L'AGE D'ELIGIBILITE DES SENATEURS A 18 ANS**

Le droit à la retraite et la limite d'âge pour l'exercice professionnel est une constante dans notre société. L'image d'élus s'accrochant à leur mandat au-delà de la période d'activité répandue dans la société donne de la politique l'image d'une activité confortable et reposante, très loin des exigences réelles qu'elle implique. Limiter l'âge d'éligibilité permettrait de rectifier cette image.

**PROPOSITION N°74 : REFLECHIR A L'INSTAURATION D'UN AGE LIMITE AU-DELA DUQUEL ON NE POURRAIT PLUS SE PRESENTER A UN MANDAT ELECTIF**

La loi prévoit qu'en cas d'égalité des voix, le plus ancien dans la profession est proclamé élu ou bien en cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamé élu, pour l'élection du premier magistrat d'une commune. Nous devons inverser cette tradition. C'est le plus jeune qui sera désigné.

**DERNIERE MESURE : EN CAS DE D'EGALITE DE SUFFRAGE, LE SIEGE EST ATTRIBUE AU PLUS JEUNE DES CANDIDATS**

## CONCLUSION

Notre démarche est ambitieuse, et se veut porteuse d'une projection sur l'avenir à deux ou trois décennies. Elle prend racine dans notre volonté de nous atteler aux grands défis qui frappent notre société, et qu'il va falloir relever au plus vite. **Le fameux "fossé des générations" doit enfin se combler pour que chacun trouve sa place dans une société qui promeut avant tout la solidarité et le respect de tous et de chacun.**

Surtout, nous faisons notre le slogan de campagne de François Hollande "Le Changement, c'est Maintenant !". Car c'est maintenant que la dynamique du changement doit s'enclencher pour redonner aux Français l'espoir en l'avenir.

**Remettre la jeunesse et le lien intergénérationnel au cœur de notre société est en soi un changement primordial**, qui nécessite un travail approfondi pour trouver les solutions et les modalités de mises en œuvre les plus adaptées. Cette contribution pose les éléments du débat, elle constitue non pas un aboutissement, mais un point de départ : nous souhaitons accompagner François Hollande et le Gouvernement de Jean-Marc Ayrault pour la réussite du quinquennat.

C'est une ambition de convictions, idéologique mais surtout rassembleuse, dans l'ensemble du camp du progrès, dépassant même le cadre du Parti socialiste pour rejoindre ses partenaires. C'est dans ce type de combats que Convictions a toujours été précurseur, qu'il s'agisse de la lutte contre le cumul des mandats ou dans le cadre de la révolution du temps choisi qui a abouti à la semaine des 35 heures.

C'est donc un nouveau champ d'actions que nous souhaitons ouvrir aujourd'hui avec cette Contribution, un champ d'actions ouvert à l'ensemble des militants socialistes, en dehors des enjeux de courants ou de gestion du Parti.

**Ce changement, cette ambition, ce projet, c'est maintenant que nous devons les porter. Ce sera un travail de longue haleine, nous le porterons jusqu'au bout : nous serons la force du changement.**

## QUI SOMMES-NOUS ?

**Progressistes**, parce que nous avons foi en le sens de l'Histoire ; **réformistes** parce que conscients que le changement ne se décrète pas ; **jeunes**, parce que nous avons confiance en l'avenir.

Les signataires de cet appel sont des jeunes militants et sympathisants socialistes et progressistes, tous convaincus qu'après nos victoires électorales, le plus dur nous attend ; et que nous n'avons pas le droit à l'erreur à l'égard de notre génération et, plus encore, pour les prochaines générations.

*Contribution portée par le Club Convictions*

## CLUB CONVICTIONS :

Le club *Convictions* est une association décentralisatrice, européenne, autogestionnaire, s'appuyant sur les forces sociales pour renforcer et accompagner l'exercice du pouvoir. Elle s'appuie sur les expérimentations et les nouvelles pratiques.

*Convictions* est créée en janvier 1999 de la fusion des clubs "Convaincre", "Échanges et Projets" (club animé par Jacques Delors) et "Initiatives".

Jean-Baptiste de Foucauld (ancien Commissaire au Plan) a assuré la présidence de *Convictions* de janvier 1999 à octobre 2002, Anne Dux, entre 2002 et 2005, Bettina Laville (Conseiller d'Etat), entre 2005 à 2008.

Site Internet :

<http://clubconvictions.fr/Convictions/Accueil.html>

Contact :

[club.convictions@gmail.com](mailto:club.convictions@gmail.com)



Fabien VERDIER, Président de Convictions

Premiers signataires de la contribution :

Marie-Noëlle AUBERGER, Anne AUTIER, Francis AUVRAY, Arthur Robert AYDABIRIAN (Fondateur de l'Observatoire arménien), Jose BAGHDAD, Marc-Antonio BARBLAN (Historien, muséologue), Guillaume BELLICHI, Claude BENET, Ingrid BEYAERT, Romain BLACHIER (Adjoint au maire de Lyon, SF69), Marina BODESCU, François BON, Jean-Pierre BON, Mathieu BONCOUR, Emmanuel BORDE (BF75), Brigitte BORNEMANN, Anne Marie BONIZEC, Corine BOUGEAND (Conseillère municipale au Plessis Trévisé), Jean-Jacques BOUTROU, Mathilde BOUYE, François BRIATTE, Christian BRUGEROLLE (75), Julien CANTEGREIL, Christian CAYE, Patrice CARDO, Fabien CHEVALIER, David CHOPIN, Mathilde COHEN-SOLAL, Arthur COLIN, Sana de COURCELLES, Nadine COUZY (30), Monique DAGNAUD, Jean-Philippe DANIEL, Claire DAVY, Mohamed DIAWARA, Jean-Pierre DINTILLAC, Nelly FESSEAU, Arnaud FLANQUART, Jacqueline FRITSH, Pierre GAGNIERE (Secrétaire de section de Vichy, Membre du bureau fédéral de l'Allier), Julien GONTIER, Didier GUILLOT (Adjoint au maire de Paris chargé de la vie étudiante), Baptiste HEINTZ-MACIAS (Conseiller municipal d'Illkirch-Graffenstaden, CF67), Christophe HENOCQ, Jérémy HOUSSAY (54), Rachel HOWARD, Samia IBEGAZENE (77), Flavien KAID, Amine LAMDAOUAR (93), Jean-François LAVAUD, Bettina LAVILLE (ancienne Président de Convictions et Présidente fondatrice du Comité 21), Tavana LIVARDJANI, Isabelle LUCAZEAU, Renaud LUSSAS, Nicolas JAOUEN (78), Xuan-Hui LE, Claude LEGRIS (CA de Convictions), Hélène MARCHAL, Karine MARTIN SAUTY, Frédéric MENAGER (CA de Convictions), Sandrine MENARD, Benjamin MEURA (93), Jérôme MEYER, Luce PANE (Députée de Seine-Maritime, membre du conseil national), Cécile PAVAGEAU, François-Xavier PETIT, Stéphane PILLET (premier fédéral de Savoie), Simon POTZDORF (CA Convictions), Simon PORCHER (économiste), Thomas PORCHER (Professeur d'Economie), Sébastien POUPON (PSE, 58), Olivier RAY, Seti REYES, Marie RICHARD (77, Vice-présidente du Conseil général de Seine-et-Marne), Pierre Louis ROLLE (75), Alexis ROUGIER (03), Benoit ROUSSEL (62), Michael RULETA, Jeremy SEBBANE, Diane SEGRAY (Secrétaire générale de Convictions), Corentin SIVY, Marie-Louise SOULA, Roger SUE, Guillaume SYLVESTRE (Trésorier de Convictions), Thierry SYLVESTRE (49), Alain THEBAULT, Chloé TOUZET, Benjamin THIBAUT (75), Vanessa THOMAS (75), Amandine VAUGIRARD (86), Delia VISAN (PSE), Catherine de WENDEN (CERI Sciences PO), Zahir YANAT (CA de Convictions, Président d'honneur IAS), Zakaria ZAIDANE, Benoit ZILBER (03), ...